

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 256

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Arnaud Bonnet, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE PREMIER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 12 par les mots :

« notamment sur l'impact et les opportunités de l'intelligence artificielle et les phénomènes de désinformation dans le débat public ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à compléter la définition de la mission d'innovation et de recherche de l'Ina dans le domaine de la production et de la communication audiovisuelle par l'étude des phénomènes de désinformation à grande échelle.

L'accélération des tensions géopolitiques liées à la guerre en Ukraine et au revirement états-unien accentue les tentatives de déstabilisation du débat public européen qui visent à saper sa cohésion. Ces ingérences étrangères profitent de la grande liberté de communication qu'offre Internet pour mettre en œuvre des stratégies de désinformation à grande échelle, que des industriels milliardaires comme Vincent Bolloré et Pierre-Edouard Stérin s'empressent d'amplifier via leurs multiples acquisitions dans le domaine de l'influence, la culture, de la communication et des médias. Le groupe écologiste et social estime important que cette loi qui redéfinit les missions et priorités de l'audiovisuel public français soit l'occasion de doter l'Ina d'une mission de recherche sur de tels phénomènes informationnels qui dégradent le débat public français.